

**DELIBERATION (2023-43)  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**OBJET : Finances : Budget Assainissement : autorisation d'engager des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2024.**

L'an deux mille vingt-trois, le quatre décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA ROCHE-NOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Pascal BRUHAT, Maire.

Nombre de Conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 11

Date de convocation : 30 novembre 2023

**Présents** : MM. MME : Pascal BRUHAT, Alain LAGRU, Gisèle TESTARD, Patrick JULLIEN, Pierre DUPECHER, Sébastien SIRIEIX, Thierry CHALENDARD, Sébastien GARREAU, Jean-Marie BILLY.

**Représentés** : MM. MME : Patrick BOUDINHON (pouvoir à Sébastien SIRIEIX), Marie-Aimée GUILMAN (pouvoir à Pascal BRUHAT).

**Absents** : MM. Antoine MARCHAND, Michel MARTINIANI.

**Secrétaire de séance** : M. Alain LAGRU.

- Vu l'article L1612-1 du CGCT, le budget 2024 n'étant pas voté au 1<sup>er</sup> janvier :

Monsieur le Maire demande, qu'afin de procéder au mandatement de factures d'investissement avant le vote du Budget Annexe d'Assainissement 2024, il lui soit donné l'autorisation d'engager des dépenses dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget 2023, soit 17 491 €, répartis comme suit :

Compte	Crédits ouverts
D 2156 - 128 matériel et outillage	750 €
D 2315 - 129 immobilisations en cours	6 250 €
D 2315 – 122 immobilisations corporelles	10 491 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité des 11 votants :

- autorisent Monsieur le Maire à engager des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du Budget annexe d'assainissement 2023, soit 17 491 €, afin de procéder au mandatement de factures d'investissement avant le vote du Budget 2024, selon la répartition ci-dessus.

Fait et délibéré, jour, mois et an que dessus  
Affiché le 5 décembre 2023  
Au registre sont les signatures,  
En Mairie de La Roche-Noire, le 5 décembre 2023  
Le Maire, Pascal BRUHAT.